

**AVIS DES SOCIÉTÉS\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »**

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » tenue le mardi 11 juin 2024, le paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2023 se fera le 2 juillet 2024 à raison de 0,520 dinar par action.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.